

PAS DE DÉGEL DU POINT D'INDICE, MAIS UNE AUGMENTATION POUR LES PLUS BAS SALAIRES

Passage en revue des annonces faites par le gouvernement Castex ce mardi 6 juillet lors du rendez-vous salarial de la fonction publique, rebaptisé "Conférence sur les perspectives salariales". L'exécutif a en effet décidé de lancer une réflexion de plus long cours pour "*repenser*" le système des carrières et des rémunérations dans la fonction publique.



La ministre de la Fonction publique, Amélie de Montchalin, à l'issue de la Conférence sur les perspectives salariales de la fonction publique. - DR

Il n'y aura pas de dégel de la valeur du point d'indice lors de ce quinquennat. À l'occasion du rendez-vous salarial de la fonction publique, organisé ce mardi 6 juillet et rebaptisé pour l'occasion "Conférence sur les perspectives salariales", le gouvernement Castex a opposé une nouvelle fin de non-recevoir aux revendications des syndicats. Au grand dam de leurs représentants, qui ne cessent, depuis 2017, de réclamer des mesures générales de revalorisation.

Comme annoncé, l'exécutif a ainsi privilégié de nouvelles "*mesures fortes et ciblées*" plutôt que des augmentations générales du point d'indice, qualifiées d'"*inévitables*" et de "*coûteuses*" par la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Amélie de Montchalin, à l'issue de la conférence.

De 40 à 100 euros en plus pour les catégorie C

Les "*mesures d'urgence*" annoncées aujourd'hui par le gouvernement cibleront notamment les agents "*les moins bien rémunérés*" actuellement, ceux payés au plus près du Smic. "*Ces agents ont trop souvent été oubliés*", a expliqué la ministre. Quelque 1,2 million d'agents de catégorie C, tous versants confondus, vont ainsi bénéficier d'une revalorisation de leur rémunération. Les indices minimum des plus petits grades de catégorie C vont être relevés et la durée totale au sein de ceux-ci sera réduite.

Au total, la hausse sera de l'ordre de *"40 à 100 euros nets par mois pour un agent de l'État"*, a indiqué Amélie de Montchalin. Avant de préciser que cette fourchette haute comprenait aussi la participation de 15 euros que les employeurs de l'État devront verser à leurs agents au titre de la complémentaire santé, et ce dès 2022. La revalorisation annoncée lors de la conférence sera donc en réalité de 85 euros maximum. La ministre a par ailleurs annoncé une augmentation des salaires des contractuels pour *"s'assurer qu'ils sont tous au-dessus du Smic"*.

250 millions d'euros

Pour renforcer l'attractivité de la fonction publique, le gouvernement a annoncé d'autres mesures visant à offrir de *"nouvelles perspectives de progression et d'évolution"* pour les agents de l'État. Plus de 10 000 agents de l'État des catégories B et C bénéficieront ainsi d'une promotion de grade l'année prochaine ou encore des indemnités seront instituées pour *"réduire les écarts salariaux"* sur le plan indemnitaire entre ministères et en particulier entre services déconcentrés et administrations centrales.

Une prime de 500 euros sera par ailleurs versée aux maîtres d'apprentissage et les agents promus après un concours verront leur rémunération maintenue pendant la durée de leur formation. Et ce sur le modèle de ce qui existe aujourd'hui pour les agents reçus à l'École nationale d'administration (ENA) ou à l'Institut national des études territoriales (Inet).

S'agissant de la lutte contre les inégalités salariales entre les femmes et les hommes, la ministre a dit son intention d'*"agir"* via des *"mesures sectorielles nouvelles dans les filières féminisées"*, mais aussi de mettre en place un *"baromètre des inégalités salariales"* dans la fonction publique, sur le modèle de l'index qui existe aujourd'hui dans le privé. Le coût total des mesures décidées par le gouvernement représentera 250 millions d'euros pour l'État (hors complémentaire santé).

Système "à bout de souffle"

Au-delà, cette rencontre avec les représentants du personnel et des employeurs fut surtout l'occasion pour le gouvernement d'annoncer l'ouverture d'un chantier de plus long cours pour *"repenser le système des carrières et des rémunérations"* des agents publics. Un cycle de discussions dénommé, donc, "conférence sur les perspectives salariales de la fonction publique", qui durera jusqu'à mars prochain.

"On doit sortir d'une vision annuelle, celle du rendez-vous salarial, pour regarder en face des défauts structurels", a précisé Amélie de Montchalin en pointant un système "à bout de souffle", dont les défauts, selon elle, *"ont été révélés par la crise"*.

Quatre points seront ainsi abordés lors des prochains mois : la question du déroulement des carrières, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, la structure des rémunérations (indemnitaire, indiciaire) et la situation des agents contractuels. Vaste et épineux programme pour ce chantier, qui aboutira tout juste avant l'élection présidentielle.

par **Bastien Scordia**